

## Comité Départemental de Vol Libre des Alpes Maritimes

Parapente – Deltaplane – Kitesurf – Cerf-volant



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2009  
DU C.D.V.L. DES ALPES MARITIMES

Date : 26 mars 2010

Lieu : Hôtel « Le Moderne » à Menton, salle gracieusement prêtée par M. Tudes.

Présents : Alexandre DORDOR, Benoît MOREL, Serge BAGNUS, Eric WATRIN, DE PASQUALE Michel, TOUVRON Frantz, TOUVRON Karine.

Clubs (cotisants) représentés et nombres de voix:

- \* Parpaiouns = 24
- \* Lei courpatas = 101
- \* Deltazur = 24
- \* Roquebrun'ailes = 78

Non présent : Azur vol libre = 19

Soit un total de 158 voix. Le quorum devant être de  $158/4 = 39.5$ , il est atteint avec 139 voix ; la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Compte rendu de l'AG 2008
- Rapport moral du Président et actions menées
- Rapport du Trésorier
- Budget prévisionnel 2010
- Cotisations CDVL 2010
- Questions diverses
- Compte rendu de l'AG 2008

Le compte rendu est brièvement rappelé par le Président et adopté à l'unanimité.

- Rapport moral du Président et actions menées

- Administration

Le président commence son rapport en précisant qu'en la quasi absence de documents transmis par l'ancien bureau, une réorganisation totale de l'administration a été obligatoire.

Ainsi, de nouvelles actions ont dues être menées :

- Création d'un nouveau logo dans le but d'une meilleure visibilité par les partenaires (action interne, donc sans frais)
- Acquisition d'un nom de domaine sur internet (coût de 30 € pour l'hébergeur), et d'une adresse mail non nominative pour chaque membre, ce qui facilite la transition en cas de changement de bureau ;
- Ouverture d'un nouveau compte bancaire. En effet, l'ancien compte a été clôturé par l'ancien bureau, sans reprise ni continuité possible de la trésorerie ; le choix de la banque a été faite de façon à réduire les frais de bancarisation au minimum ;
- Réorganisation, donc, de la trésorerie, avec cahier journal et documents de suivis dûment classés et répertoriés.
- Politique de cotisation plus juste et calquée sur celle de la LVL
- Transparence totale du fonctionnement : tous les documents administratifs sont consultables et téléchargeables à partir du site internet du CDVL (bilan, CR...)

- Communication

- Le CDVL a participé en 2009 aux journées aéronautiques de Cagnes sur mer ; cela a permis de faire mieux connaître les activités, les écoles et les clubs de vol libre au grand public : fréquentation excellente, demandes d'information nombreuses et distribution de plaquettes d'école, démonstrations de gonflage de parapente, delta déplié, prêt de cerfs-volants personnels, article et photo dans Nice Matin. L'opération sera renouvelée cette année, avec une intervention de kite espérée.
- Participation à la fête des MIN à Nice, pour faire suite aux anciennes actions. Celle-ci ne sera pas renouvelée car elle ne correspond absolument pas à l'esprit d'une activité de vol libre : quelques mètres carrés dans un hangar, sans possibilité de déplier une aile et sans branchement électrique pour un éventuel visionnage ne peuvent en aucun cas être significatif de nos activités...

### ➤ Subvention obtenue

Malgré le peu de temps pour le faire, une subvention de 3000€ a été obtenue pour financer un projet Educ'enciel avec la classe de CM1 du Bar S/Loup. Le projet est mis en place par la secrétaire, également professeur des écoles dans cette classe.

*L'objectif est pluriel* : faire acquérir aux élèves des connaissances dans le domaine de l'air et du vent, découvrir des activités de vol libre (fabrication et maniement de cerfs-volants, observation de delta et parapente), communication auprès des parents, diffusion prévue des séquences d'apprentissage à destination d'autres enseignants, diffusion auprès des médias spécialisés, retour à la FFVL en remerciement du dossier pédagogique « grand duc » fourni.

Deux autres demandes avaient été faites auprès de la Ligue et du Conseil Général pour l'accès aux clubs et l'entretien des sites, mais n'ont pas obtenu de réponse favorable.

**Le rapport est mis au vote et adopté à l'unanimité.**

### ▪ Rapport du Trésorier

Le trésorier rappelle la nécessité de réorganiser également la trésorerie, puisque aucun document n'a été transmis par l'ancien bureau. Il précise que l'objectif est d'assurer la pérennité des actions du CDVL et leur transparence.

### ➤ Réorganisation

- Ouverture d'une nouvelle trésorerie à partir de l'ancien solde de compte bancaire restant ;
- Un système efficace de traitement et de classement de tous les documents comptables, avec numérotation exhaustive de toutes les pièces ;
- Ouverture du nouveau compte bancaire ;
- Volonté de réduire les dépenses de fonctionnement interne du CDVL (réduction effective de 20% à 2%)
- Ouverture d'une nouvelle comptabilité ;
- Une nouvelle politique de subvention ;

### ➤ Subventions demandées et reversées

Tous les clubs ayant fait une demande ont eu une subvention. Le club des Parpaïouns du Valdeblore n'ayant rien demandé, n'a rien obtenu.

Trois demandes ont de nouveau été faites par le CDVL auprès du Conseil Général, de la Ligue et du CNDS pour l'entretien des sites, l'accès aux clubs et l'accession de site aux handicapés.

### ➤ Matériel

Il est noté qu'aucun matériel n'a été transmis par l'ancien Bureau.  
Un lot de différents types de cerfs-volants vient d'être acquit pour le projet Educ'enciel.

**Le budget de 3491.46€ est voté et adopté.**

#### ▪ Budget prévisionnel 2010

- F. TOUVRON propose de toujours conserver un fond de roulement de 1000€ en trésorerie pour faire face à des dépenses imprévues. Il précise que le projet Educ'enciel sera reconduit en 2010 sur le reste de la subvention 2009 CNDS.

**Le budget prévisionnel est présenté, voté et adopté à l'unanimité.**

#### ▪ Cotisations CDVL 2010

- La nouvelle politique de cotisation est rappelée, comme devant être plus équitable et calquée sur celle de la Ligue, même si le nombre de membres y est beaucoup plus important : 1€ par membre et 0,5€ par élève licencié.

L'objectif est de permettre au plus grand nombre de clubs d'adhérer.

- S. BAGNUS propose 1€ par pratiquant, car finalement, cet argent ne retourne qu'aux pratiquants.

- A. DORDOR demande s'il est possible de plafonner cette cotisation pour les grands clubs car il s'inquiète que tous les membres ne soient pas représentés lors des votes.

M. DE PASQUALE le rassure en lui rappelant les règles de représentativité : le nombre d'adhérents est égal au nombre de voix.

A. DORDOR convient que le système étant équitable, la cotisation non plafonnée l'est aussi.

**La décision suivante est votée et adoptée à l'unanimité :**

- ⇒ 1€ par pratiquant pour les clubs et 0,5€ par élève pour les écoles

▪ Questions diverses

- M. DE PASQUALE demande qu'un lien internet vers le CDVL soit installé sur tous les sites des clubs car l'inverse est déjà en place : il existe un lien vers tous les clubs à partir du site du CDVL.

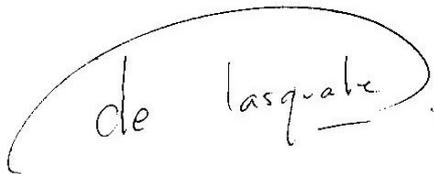
L'objectif est que ce site soit un véritable relais d'informations, mais cela représente une masse de travail très importante qu'il assume petit à petit.

- A. DORDOR demande au Président qu'il s'engage solennellement dans un apaisement des inimitiés et des tensions présentes au sein de la pratique du parapente.

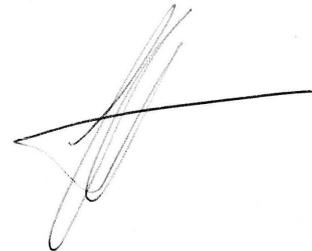
M. DEPASQUALE répond que des courriers et des visites ont été faites dans ce sens, certaines ayant reçu une fin de non recevoir relativement sèche.

F. TOUVRON ajoute que *l'engagement des membres du bureau dans les actions du CDVL se fait en direction de TOUS les clubs* et de toutes les demandes, sans tenir compte de ces tensions, qui relèvent plutôt de conflits de personnes.

Le président  
Michel De Pasquale

Handwritten signature of Michel De Pasquale, consisting of the words "de pasquale" written in a cursive script, enclosed within a large, sweeping oval stroke.

la secrétaire  
Karine Touvron

Handwritten signature of Karine Touvron, featuring a stylized, angular script with a prominent horizontal line extending to the right.